

Quel Lauragais voulons-nous pour demain ?

Du 3 juillet au 4 septembre 2026



Le futur de notre territoire se construit aujourd'hui... et votre avis compte !

Du **3 juillet au 4 septembre 2026**, le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Lauragais organise une **enquête publique** sur le projet de révision du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**, un document essentiel qui définira les grandes orientations d'aménagement du Lauragais à l'horizon **2050**.

Un projet tourné vers l'avenir

Cette nouvelle version du SCoT intègre une grande nouveauté : il aura également valeur de **Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET)**. Urbanisme, habitat, mobilités, développement économique, préservation des espaces naturels, transition écologique... autant de sujets qui façonneront notre cadre de vie de demain.

Habitants, associations, entreprises... exprimez-vous !

Que vous soyez résident, acteur économique ou membre d'une association, vous êtes directement concerné. Cette enquête publique est l'occasion de partager vos idées, vos attentes et vos propositions pour construire ensemble un Lauragais plus durable, attractif et résilient.

Vous pourrez :

- déposer votre contribution sur le **registre numérique** dédié ;
- consulter un **registre papier** dans plusieurs mairies du territoire, dont **Nailloux** ;
- rencontrer les **commissaires enquêteurs** lors des permanences organisées tout au long de l'enquête, y compris en visioconférence pour les personnes ne pouvant se déplacer.

**QUEL CADRE DE VIE POUR DEMAIN ?
PRÉPARONS ENSEMBLE L'AVENIR DU LAURAGAIS**

**SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PAYS LAURAGAIS :
LA REVISION EST EN COURS... NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AVIS !**

Les élus de l'Équilibre Territorial et Rural (ETR) du Pays Lauragais ont engagé la seconde révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Document phare de l'aménagement du territoire, il s'inspire aux documents d'urbanisme des communes et intercommunalités (PLU), cartes communales).

HABITANTS DU LAURAGAIS, ASSOCIATIONS, ENTREPRISES... VOUS ÊTES CONCERNÉS !

Le SCoT est en effet un document de planification qui va fixer les orientations de développement de territoire à l'horizon 2050, pour les 167 communes adhérentes, haut-garonnaises et toulousaines qui composent le Pays Lauragais.

NOUVEAUTÉ : LE PROCHAIN SCOT AURA ÉGALEMENT UNE VALEUR DE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET). L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST PLACÉE AU CENTRE DES RÉFLEXIONS AFIN DE GARANTIR UN TERRITOIRE HABITABLE SUR LE LONG TERME.

**Envie d'agir pour demain ?
Déposez vos contributions via notre site internet !
<https://www.payslauragais.com/ep-acet/>**

Cette phase de concertation est très importante pour que chacun apporte sa contribution à cet exercice prospectif.

DES QUESTIONS ? PARTICIPEZ AUX PERMANENCES

- Proche de chez vous : à Balpech, Bram, Caraman, Castelnaudary, Nailloux, Revel et Villefranche-de-Lauragais
- Et aussi, en reste !

VENEZ NOMBREUX !

INFORMATIONS, INSCRIPTIONS & DÉPÔT DES CONTRIBUTIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

Logos of the participating organizations: Pays Lauragais, Caraman, Nailloux, and Villefranche-de-Lauragais.

Participez aux permanences près de chez vous

Dans le cadre de l'enquête publique en cours, la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public afin de répondre aux questions et de recueillir les observations des habitants.

Des permanences sont organisées dans trois communes du territoire :

- **#Villefranche-de-Lauragais** : vendredi 10 juillet, de 9h15 à 12h15
- **#Caraman** : vendredi 31 juillet, de 14h15 à 17h
- **#Nailloux** : jeudi 6 août, de 14h15 à 17h

Toutes les informations pratiques et les modalités de participation sont à retrouver **sur le site internet du PETR du Pays Lauragais**.

Parce que le Lauragais de 2050 se dessine dès aujourd'hui, faisons entendre nos voix !